

Études no 54 :

**Cahier des matières tirées des archives de la
Commune du Chenit**

- no

Carnet du garde-forestier Pierre Capt

Matière tirée du fonds Donald Aubert des ACV – photocopies anciennes Le Pèlerin –



Du côté du Mont-Tendre au milieu du XIXe siècle

Extrait du carnet de service de Pierre Capt, garde-forestier 1765 – 1770

Portant sur le recto de la couverture la mention « A Auguste Capt, foretier ».

Note : photocopie le Pèlerin 1974 d'un document déposé aux ACV, fonds Donald Aubert. La sélection des pages a été faite – seules les pages écrites ont probablement été retenues – par Donald Aubert en son temps, c'est-à-dire avant 1968, date de son décès.

Transcription d'octobre 2008, dans le cadre de nos recherches sur les ACChenit.

Orthographe et ponctuation modernisées afin de rendre la lecture plus aisée.
Pages numérotés DA 1 à 92, numérotation que nous ne reprendrons pas ici.

Je redois au sieur David feu Benjamin Golay un fayard.

Il doit le marquage de quatre plantes pour 1765.

Pour 1764, neuf plantes.

Pour 1763, quatre plantes.

Pour son billet de 1765, doit sept baches et un cruche.

Il doit 41 baches et un cruche¹.

Le 2^e 7bre 1765, marqué à Daniel Meylan du Campoux un bille du Capitaine LeCoultre portant deux plantes.

Le 2^e 7bre 1765, j'ai marqué aux sieurs Davie et Samuel Simond frère du Bas-du-Chenit, savoir reçu 20 baches d'acompte.

Deux billets de David feu Jean Baptiste du Campoux, portant lais deux (les deux) 4 plantes.

Samuel Aubert, 4 plantes.

David Maréchaux et Capt, 2 plantes.

Pour échalas, 6 plantes.

Joseph Aubert, 2 plantes.

Un mandat du 5^e mars 1765 du Lieutenant Meylan, 4 plantes.

Sur la liste de 1765 pour le compte au sieur Lieutenant Meylan, trois plantes.

De la liste de 1765, quatre plantes.

Un foyard qui n'est pas marqué, le compte le marquage du foyard que je leur doit, 1, en tout trente plantes, faite 15 fl.

Le 2^e 7bre 1765, j'ai marqué à notre voisin Abram Meylan trois billets portant six plantes et trois foyards qu'il n'a pas payés.

¹ Benjamin Golay (Benjamin), est probablement le secrétaire de la commune. Bache = batz. Cruche = crutz.

Le marquage, il doit 4 fl. 6.

Abram feu Nicolaz Meylan pour deux billets, cinq plantes, 2 fl. 6. Je dis deux florins six sols.

Pierre feu David Meylan du Brassus du 2^e 7bre 1765 et son fils, y compris le billet de Frédérick Reymond Sur le Crêt, en tout neuf plantes – 18 baches sur la liste de 1764, un foyard et un pour Abram Reymond gros un foyard.

Le 2^e 7bre 1765, j'ai marqué David feu Abram Meylan un billet de Joseph Aubert et portant quatre plantes, 8 baches.

Le dit me doit le marquage de deux foyards de l'année passée. Il doit en tout 26 baches.

Le 2^e 7bre 1765, je redois à Monsieur Jaquet trois foyards pour manches de marteaux sur la liste de 1765.

Le 2^e 7bre 1765, j'ai marqué à Monsieur RoCHAT marchand au Brassus, savoir 23 plantes.

J'ai marqué le 3^e 7bre 1765 les six foyards à Monsieur le curé de la Chapelle des Bois.

Le 11 7bre, j'ai fait une journée avec Messieurs les députés pour marquer du bois pour lais (les) échalas.

Le 11 7bre, j'ai livré pour le compte de la commune à Berger, savoir 20 baches.

Le courant de décembre 1764 j'ai vendu deux douzaines de plaches (planches ?) à la dais Rouces (Rousses ?), le maime (même) jour reçu un tonneau de vin blanc. Le 25 décembre 1764, le jour que livré les plaches.

Le 11^e juillet 1764, j'ai livré quatre douzaines de plaches, prix fait à deux baches et demi cruche pièce.

Le 20^e juillet 1764, livré aux même quatre douzaines plaches au même prix.

Le même jour, sept douzaines lambris prix fait à quinze baches, fait en tout 9 fl.

Le 15^e août 1765, j'ai marqué au sieur Jaques RoCHAT **horloger** du Brassus, trois plantes – 6 baches.

Le 9^e 9bre 1765. J'étais chez Jean Baptiste Bousset cabaretier à boire avec lui et Abram Reymond marchand. Je lui ai dit que je le soupçonnais (écrit soubsonnet) d'avoir enlevé une plante aux Cent Toises sur les Grands Plats qui était déracinée depuis le printemps et que l'on avait prise entre la St. Michel et St. Denis. Il m'a répondu que les diables qui l'avaient accusé avaient eux-mêmes envie de la prendre, mais il m'a dit que je ne devais rien dire, que nous la boirions nous deux quelques jours. Atteste le jour que dessus. Pierre Capt, forestier.

Le 12^e février 1765, j'ai remis deux plantes au bois du Carre déracinée à Monsieur RoCHAT du Brassus, et quelques jours après deux que j'ai marquées à Jaques Golay son valet dernier la Grand'Roche que je n'ai point reçu de permission.

Le 12^e juin 1765, j'ai marqué à Monsieur Jaques RoCHAT marchand au Brassus, savoir tant pour lui que pour Abram Isaac Simond du Bas-du-Chenit aux bois de la Rolaz, 24 plantes que je n'ai point été payé.

Le 29 juin 1765, j'ai marqué dix plantes à Abram Isaac Simond du Bas-du-Chenit et trois pour le mandat des échalas, fait en tout treize.

Le 20^e juillet 1765, j'ai marqué une plante à Abram Isaac Simond, 34 baches.

Le sieur Pierre Capt, forestier de LL.EE, ayant été ajourné pour paraître devant la T.N.Ba... pour jeudi 14 février 1765, les dits ont promis de paraître et requis terme de quinzaine dans ...

Le 18^e juin 1765, j'ai fait deux journées pour aller parler au Seigneur Baillif d'Aubonne avec les députés des communes. J'ai payé pour dresser une supplique et pour émolument, savoir 3 fl. par ordre des Seigneurs de Bern e, et le 2^e juillet 1765, j'ai fait une journée pour montrer le chemin à Monsieur...

Samedi 6^e 7bre 1766, j'ai gagé Jaques Joseph Cretin et son fils qui portaient une latte cherchée dehors du bois du Carre.

J'ai marqué pour le compte à Monsieur le Juge Nicolaz deux plantes pour 17466. Il reste un foyard à marquer. Il me doit le marquage fait au chenit ce 2^e mai 1766.

Je dois à Monsieur le Juge Nicolaz² un foyard du 25^e mai 1765 qui m'a prêté. J'en ai acheté un de Moysse maréchaux pour le lui rendre ces deux foyards qui ne sont point marqués.

² Il s'agit probablement du Juge Nicole, que les vieux appelaient très certainement encore peut-être Nicoulaz ou Nicolaz.

... plantes pour le compte au sieur Abraham Reymond du Crêt-Meylan, fait ce 4^e mars 1765, et sept plantes à la Côte du Prez Rodet, reçu un écu neuf que Gabriel Golay m'a donné.

Gabriel Golay a marqué à Cugnet pour le compte Abram Reymond du Crêt Meylan, savoir douze plantes.

J'ai permis à Abram Audemars de couper une plante pour maître Cugnet le courant Xbre 1766.

Le 3^e juillet 1765, j'ai trouvé proche une plante que j'ai marqué Abram Daniel LeCoultre du Bas-du-Chenit, savoir un foyard coupé sans marque.

Le 9^e 8bre 1765, j'ai trouvé Jaques David Reymond et Pierre fils de David LeCoultre qui faisaient leur plante. Ils ont coupé un foyard sans marque.

Le no de la borne depuis notre district et Lugrin 104.

La borne cassée no 93.

La borne du Corps de Garde, 133.

Le 4^e juillet 1765, il reste cinq foyards à marquer à Daniel Meylan du Campoux.

Du 19^e juillet 1763, une permission à Joseph fils de Moyse Golay Chez l'Eve portant deux foyards.

Pierre Henri Golay pour 1764, 2 plantes.

Pour 1765 deux plantes, en tout quatre plantes.

Le 16^e 7bre 1765, en faisant ma tournée, j'ai trouvé plusieurs plantes de bois que le sieur Abraham Isaac Reymond Sur le Crêt avait coupées et préparées pour bois, achetant ce qu'il a sorti que ce qui reste, il en a pour passé dix chars. J'ai trouvé un gros sapin sec qui que est marqué avec de la craie rouge Jean Capt le dit sapin peut faire dix ais à la fonte pour le moins et trois beaux billons et un quatrième pour bois de four et bien saint. Atteste : Pierre Capt³.

Le 29^e 7bre 1765, j'ai reçu de Monsieur Jaquet acompte du marquage, savoir dix florins. Le 25^e mars 1767 reçu un échu neuf acompte.

Le sieur Daniel Golay conseiller me doit pour marquage de 1765, cinq plantes pour 1766, savoir seize plantes, en tout 21 plantes plus pour trois que j'ai marquées au bois du Chalet à Roch, six cruches plus pour sa portion des planches, demi bache, en tout quarante quatre baches. Je dis : 11 fl.

³ Ecriture assez nébuleuse !

Le 9^e 7bre 1766, j'ai reçu six livres et demi beurre acompte à onze cruches la livre, a monté à 16 baches et demi.

Le sieur Golay me doit sept florins moins demi bache.

Le sieur David Golay gouverneur, 1768, a remis trois plantes foyard au sieur J Jaques Rochat, **marchand horloger** du Brassus. J'ai enregistré les trois plantes par leurs ordres. Fait au chenit ce 7^e février 1769, Pierre Capt, forestier.

...

Pour une obligation pour Abram Maréchaux, 16 fl. 8.

Le 4^e février 1769, j'ai payé au sieur David Golay pour 1768 pour Abel Capt mon pupille, savoir pour sa ..., 6 fl. 6/0.

Le même jour 4^e février 1769, payé au sieur David Golay gouverneur pour un cautionnement que feu Abram Capt avait fait pour Abram Maréchaux pour la commune du Chenit, 16 fl. 8.

Plus pour rate d'intérêt, . fl. 6/8.

Mardi 4^e juin 1765, j'ai gagé David et Samuel fils feu Sbastian Simond aux bois de la Rolaz qui ont coupé quatre plantes pour mener à leur chalet sur Romainmôtier.

Le 4^e juin 1765, j'ai gagé le petit Daniel Reymond dais (des) Bioux avec son beau-frère le muet qui ont coupé du bois sec et déraciné et quantité de queues d'arbres que les tonneliers ont abandonné, de quoi ils ont fait une partie en petits encelles et l'autre partie pour charbon, ils en ont fait pour l'environ de dix chars. Il m'a payé les quatre baches.

Le 4^e juin 1765, j'ai gagé Gabriel feu Aron Bernay (Berney) des Bioux au bois de la Rolaz qui ramassait quelques plantes et queues bois cassé pour l'environ de trois à quatre chars de charbon.

Le 5^e juin 1765, j'ai gagé Pierre Reymond des Bioux qui faisait du tavillon à notre bois du Marchairuz.

Le 5^e juin 1765, j'ai gagé le conseiller de Bonneville avec son fils et son valet qui faisaient le troisième voyage de bois avec deux chevail et le char. Je l'ai rattrapé sur le creux du Marchairuz.

Le 4^e juin 1765, j'ai trouvé quatre plantes à notre bois du Marchairuz. J'ai suivi les pas des bœufs et la trace du char. J'ai trouvé les deux plantes devant

chez Aron Bovi.. J'ai pris permission du Monsieur le Lieutenant de St. Georges qui m'a commis deux justiciers pour en faire la visite.

Le lundi 10^e juin 1765, j'ai gagé maître Henri Neuenschwander et son fils et leurs domestiques qui en menaient dix plantes bois noir qu'ils avaient coupées au bois de la Rolaz.

Du 8^e août 1765, remis au beau-frère Benjamin Golay 15 billets des permissions de plantes pour remettre au messager Reymond dont il retirera 97 batz 1 crutz.

J'ai marqué à mon oncle Daniel Capt douze plantes pour la couverture de son chalet, savoir dix plantes de Abram Reymond du Chez Meylan et deux de Enoch Rochat et une permission de Joseph Nicole du Lieu, .. baches.

Remarqué encore une plante à mon oncle Daniel Capt qui doit la marque.

Le 27^e août 1765, les fils aux Grand des places a payé six baches pour moi à Romainmôtier. Il me redoit dix baches.

Journée pour marquer le bois à David Capt avec Monsieur l'assesseur.

Le 25 août 1765, journée avec Monsieur le Colonel d'Aubonne.

La montagne à Monsieur le colonel d'Aubonne est vendue 23 mille France.

L'amende à ceux du Lieu et du Chechay (Séchev), monte à quatre écus blancs et 14 baches, sur cela j'ai fait deux journées.

Ce 10^e 8bre 1766, par compte fait avec le sieur Abram Meylan Trompette de tout ce que nous avons eu à faire par ensemble, tant pour du fromage et autres choses, je redois après compte fait, a rabattu tout les marquages. Je redois au sieur Meylan cent baches et demie. Atteste : Pierre Capt.

Le courant de 9bre 1768, le sieur Abram Meylan Trompette a livré à ma femme trois livres fromage à ma femme par dans l'été 1768. J'ai reçu dix livres et demie serai frais et 14 feuilles à boiser.

J'ai reçu du dit sieur Abram Meylan à son bois dessus des maisons quatre poutres pour mon creux que je dois au sieur Abram Meylan.

Le courant de 9bre et le 27^e marqué à Abram Meylan l'Evangile dix plantes, à monte à cinq florins, 5 fl.

Le courant de décembre 1770 j'ai livré un tuyau de fourneau de fer (à) Abram Meylan.

Marqué aux sieurs Jean Jaques et Abram Isaac Rochat des Bioux frère un mandat du 21 Xbre 1762 portant treize plantes qui me doivent les marquages.

Le 22^e 7bre 1768, j'ai fait trois journées à Aubonne pour faire des rapports. Il m'a fallu rester le vendredi tout le jour à cause de la pluie.

Le courant de 9bre 1768, le sieur Jean Jaques Rochat des Bioux m'a payé par le moyen d'un rencontre chez le sieur recteur de l'hameau des Bioux quinze baches et demi.

Note de la dispance (dépense) faite le 14^e 8bre 1765 au sujet des planches.

Premièrement j'ai envoyé chercher cinq pots vin au Brassus, fait 17 baches et demi, plus trois livres fromage, sept baches et demi.

Plus un pot et demi de vin acheté du sieur Jaques Meylan pour le prix de cinq baches et demi. Plus neuf livres pain à trois cruches la livre, sept baches moins un cruche. Plus deux baches à la servante au régent Meylan. Plus demi bache aux bergers au sieur Abram Meylan pour aller chercher lache (la hache) à David Goy, le tout a monte à 40 baches moins un cruche.

Le 14^e 8bre 1765, listes de ceux qui ont fait le commun aux planches, savoir le sieur Abram Isaac Reymond a fait un voyage aux Petites Chaumilles avec son cheval.

Le sieur Jaques Meylan a fait une bonne journée, lui et son char et son cheval.

Jaques Meylan fifre une journée le courant de 9bre.

Jaques Meylan a fait cinq journées aux communs.

Abram Samuel Meylan une journée.

Pierre Capt, forestier, une journée.

Plus une journée pour l'exposé le 21^e 9bre 1765.

Une journée pour faire les Baragnes et l'exposé dispensé à chacun, quatre baches, fournir cinq livres, moins un quart crosses de fer.

Le ... 9bre une journée aux communs.

Joseph Meylan ancien régent, une journée.

Pierre Meylan tonnelier, une journée.

Pierre Joseph Nicole, une journée.

Jaques Goy une journée pour faire les Baragne du 29^e 9bre 1765.

Plus une journée du sieur régent Meylan.

Plus une journée du sieur Abram Reymond fils de feu Abel Reymond.

Le 2. 8bre 1765, David Samuel Golay me doit 18 baches marquage et son frère Abram six baches.

Le 24 janvier 1766, j'ai envoyé une lettre à Monsieur le curé de la Chapelle des bois par Françoise Guiones (Guyon).

Le courant janvier 1767, j'ai marqué à Tobie Rochat du Pont, savoir huit plantes, 4 fl.

Note de ceux qui ont fait le commun pour l'année 1767, le 7^e avril.

Le Sr. Jean Abram Capt, une journée.

Le beau-frère Joseph Rochat, une journée.

Pierre Capt, forestier, deux journées.

Le 23^e 8bre 1765, une journée avec le sieur David Nicolaz pour voir les réparations à faire au chalet et pour décombrer.

Note de ceux qui ont fait le coumun (commun) pour l'année 1767 :

Le Sr. Lieutenant Grand Jaques Meylan, une journée d'homme et de cheval.

Le sr. Abram Isaac Reymond Sur le Crêt, une journée d'homme et de cheval.

Le Sr. Abram Reymond marchand, une journée de cheval.

Pierre Reymond des Bioux, deux journées d'homme.

Samuel Reymond Sur le Crêt, une journée.

Frédérich Reymond Sur le Crêt, une journée.

David Rochat fils feu Elie Rochat, une journée.

David Jérémie Reymond, une journée.

Abel Guignard le père, une journée.

Joseph Nicolaz, une journée.

Il a en tout treize journées et demi.

Le 25^e 9bre 1765, j'ai marqué à Colas Chapuis du Bois d'Amont sept plantes de bois sur le bailliage de Nyon et 42 au Sr. Pierre Lacroix et consorts.

J'ai reçu du Monsieur La Croix un écu neuf acompte.

J'ai amené le dit Michaud au Chenit, et de là je l'ai fait conduire au Pont par mon camarade Golay chez Monsieur le haut forestier. J'ai pris au dit Michaud et à ses consorts deux haches et une scie à bras.

Le vendredi 22^e 9bre 1769. J'ai gagé le nommé Michaud de la Chapelle des bois et son cousin et Golode Bourgeois qui faisaient une grosse plante de bois au bord du grand chemin, un peu au dessus du chalet à Daniel Capt, et trois ou quatre traînes que j'ai trouvé faites des jours auparavant, avec des chemins faits sur la neige. Et 14 tant billons que traînes que le dit Michaud avait déjà sortis

sur leur pays, la moitié propre pour faire marchandise et l'autre moitié pour bois à brûler, mais tout du bois sec. Les dits traînaient avec deux vaches.

Le samedi 23^e 9bre 1765. Je suis retourné aux bois. J'ai trouvé Jaques Cart (avec des acolytes ?) de la Chapelle des Bois qui étaient sur leur pays proche du chalet de la Norbière qui lançaient des billons et traînes dans une petite combe soit colline. Ils avaient de beaux et bons billons bien sains propres à faire marchandise plusieurs traînes et plusieurs qui sont aux bois que les dits Cart ont fait et qui sortaient le même jour avec un cheval, entre autre une plante de trois billons et une traîne faite par les dit Cart, lieu dit à la Combe à Gayoton, le tout bois sec. D'en tout ces bois, il en a passé les deux tiers pour marchandise et le tiers pour bois à brûler, de tout ce que j'ai put voir, tant sorti que dans le bois fabriqué. Il en a passé quatre vingt, tant plots que traînes. J'ai demandé aux dits Cart si c'était tout du bois à brûler. Il a dit que non. J'ai écrit à Monsieur le haut-forestier pour venir voir ou me donner un homme pour aller regarder, mais Monsieur l'assesseur Rochat n'a pu se rencontrer à cause du mauvais temps. J'ai pris le Sr. forestier Lugin pour en faire la visite. Il aura la bonté de me la donner par écrit pour la présenter à Monseigneur le Baillif et à Monsieur le haut-forestier.

Huit plantes pour le compte à Michaud et quatre cernées et une coupe verte, et cinquante pour le compte à François Cart.

Le 1^{er} 9bre 1766, marqué à Jean Abel Meylan trois plantes sapin et un foyard et deux aux Chaumilles, 2 fl. 3.

Le même jour à mon neveu Pierre Capt le jeune, savoir douze plantes et deux aux Chaumilles.

J'ai fait huit journées avec Messieurs les arbitres par les bois pour partager les bois communs des trois communes par dans le courant du mois d'août 1768.

Le 9^e et 10^e août deux journée en députation Aubonne pour porter un verbal et faire des rapports au châtelain d'Aubonne⁴.

Le 8^e 7bre 1768, payé à Monsieur le secrétaire Golay pour émolument du cousin David Capt, savoir 1 fl.

Le 28^e juin 1766, j'ai fait une journée au Brassus pour mettre le bien à la veuve Golay en prix.

Le 24^e avril 1766, une journée en consistoire pour prendre un verbal et le porter à Monseigneur le Baillif de Romainmôtier le 25 et le 26 pour m'en

⁴ Au sujet de ce partage, voir la brochure : La Décade prodigieuse (1768), Editions le Pèlerin, 1994.

revenir, a donné ma femme deux quarterons de blé pour le compte à Madame Golay le 29^e avril 1766.

J'ai livré quarante livres farine de froment, plus j'ai livré le 26^e avril cinq baches pour lettre à Romainmôtier pour faire sortir le loup.

Le 10^e juillet 1766, j'ai fait une journée au Sentier pour expédier le bien à la veuve Golay, de quoi il y a eu oppositions.

Au Chenit, ce 29^e avril 1766, j'ai gagé les deux fils à Jean Cretin du Bois d'Amont. Le plus grand s'appelle Jaques Glode. Ils avaient scié une plante sur son pied et avaient sorti quatre billons dehors du bois. J'ai trouvé un peu plus haut deux plantes que l'on a enlevées qui étaient déracinées et trois coupées que l'on a volées. Et un peu plus bas encore deux plantes coupées. Son oncle a promis qu'il paraîtrait au premier avertissement, c'est-à-dire Jean Baptiste Bousset.

Le 30 avril 1766, j'ai gagé Abram Daniel fils de David LeCoultre au bois à bamp de la Côte à Messieurs de Bursins, et cela entre jour et nuit. Je suis retourné le lendemain pour voir le dégât. J'ai trouvé une plante coupée par le dit LeCoultre et le tronc couvert de mousse. Un peu plus haut une plante assez grosse que le vent avait rompue par le pied que le dit LeCoultre avait lancée en bas la roche, et au bas du bois proche une traîne que le dit LeCoultre a lancée. J'ai trouvé deux petites plantes fraîchement coupées et les branches cachées dans un creux. C'est le rapport que je fais à Messieurs de l'honorable commune de Bursins pour ma décharge.

Jean Michel dit Jean à la Dada m'est venu chercher de nuit chez Paget environ les neuf heures du soir avec un fusil, la baïonnette au bout du fusil. Le 26^e avril 1766.

Le premier décembre 1766, j'ai fait deux journées Aubonne touchant le rapport de la borne des Fichons.

Rapport de Abram Isaac Clève demeurant à Gimel, rapport de Pierre Nicole sur le Mont, rapport de Jean Baptise Bousset du Bois d'Amont, rapport de Pierre LeCoultre, rapport de la borne des Trois Fichons contre Pierre Lacroix du Bois d'Amont et la commune de Begnins.

Le courant février 1767, j'ai fait le voyage à Nyon pour porter les permissions à Monseigneur le Baillif. J'ai demeuré quatre jours à cause du mauvais temps.

Le courant de 9bre 1766, j'ai fait voyage à Pontarlier par ordre de Monseigneur le Baillif de Romainmôtier. J'ai demeuré quatre jours.

Je redois au sieur Moïse Reymond du Lieu, savoir dix plantes provenant d'un mandat du 21 juillet 1768 que je marquerai à celui qui aura droit.

Le courant de juin 1769, j'ai marqué les sus dites plantes à David fils de feu Abram Nicolaz. Il me doit le marquage, savoir 5 fl.

Le courant de juin j'ai marqué à Pierre Meylan du Brassus, savoir deux plantes, 1 fl.

Marqué au sieur David Piguet le fils, tanneur, le courant de juin 1769, savoir 21 plante, amonte à 10 fl. 6.

Le 10^e avril 1767, j'ai reçu de Monsieur Rochat, marchand au Brassus, savoir douze livres fromage.

Le 20^e juin 1767 j'ai fait une journée à la veuve de feu le brigadier Meylan, j'ai livré trente-un baches de toume (tomme ?).

Le vénérable consistoire m'a établi tuteur du petit curial Capt.

Le 12^e mars 1767, j'ai livré pour cela à ces messieurs quatre baches.

Le 4^e avril 1767, j'ai livré au petit Capt deux quarterons orge, 7 fl. 6.

Le 10^e avril 1767, j'ai livré au petit Abel Capt huit livres fromage.

Le 9^e mai 1767, j'ai livré à la maîtresse au petit Abel Capt neuf quarts de livres fromage.

Le 14^e mai 1767, j'ai fait une journée pour visiter les bois sur la pièce de pâturage à mon pupille. J'ai trouvé 50 plantes coupées dans les bois à bamp du dit Capt.

Le 21 juin 1767, j'ai payé au sieur Joseph Meylan du Sentier, savoir pour ferrure d'établi, 20 fl.

Le même jour payé au sieur Joseph Simond pour les établis et deux cheges (chaises) pour le dit Capt, 15 fl.

Le 28^e juin 1769, payé quinze cruches pour le dit Abel Capt.

Commune du Chenit pour 1767.

Le 12 et 13^e 8bre 1769, j'ai fait deux journées à Romainmôtier pour produire en justice contre l'hoirie de Moyse Golay, payé à Monsieur le Curial et en justice, 6 fl. 9.

Le 17^e 8bre, j'ai fait une journée au Monchaireux (Marchairuz) pour marquer des arbres pour des chéneaux de forge. J'en ai marqué huit plantes que je mis franches de marquage un franc pièce.

Le quatrième mai 1767, j'ai fait ma tournée avec mon camarade et moi, tant sur le bailliage de Nyon que sur Romainmôtier. Nous avons trouvé deux plantes fraîchement coupées aux Cent Toises sur le bailliage de Romainmôtier. Nous avons suivi la traînée à travers une côte sur Bourgogne jusques au Lançois à Pierre à Cristofle Cretin, et proche la maison au dit Cretin nous avons trouvé une des dites plantes et l'autre un peu plus haut. Je me suis informé s'ils n'avaient vu personne. Le petit Bon Dieu dit Lacroix nous a dit que c'étaient les deux fils à Jean de Conix et le jeune Jean Bousset, les a vus descendre la côte. J'ai dit au dit Bousset de prendre les deux plantes qui ont fait sept petits plots.

Le 29, le 30 7bre 1767, deux journées tant au Montchaireux que dernier les Grand'Roches pour marquer les plantes aux amodieurs et quelques-unes que l'on a vendues et marquer les fromages, recevoir la cheminée du Pré Dernier et toiser les décombres.

Le 2^e 8bre 1767, une journée à l'Abbaye pour tâcher de les arranger pour leurs chefs de famille, n'ayant rien pu faire.

Le 3^e 8bre 1767, j'ai fait une journée pour porter les hardes cachées chez la veuve Golay pour mon pupille, le 4^e parait en Consistoire au Sentier pour l'affaire du petit Capt.

Le 8^e mars 1770, j'ai livré à Messieurs du Consistoire pour un compte soit approbation d'un louis neuf de rabais que j'ai fait par ordre, savoir dix baches, 1 fl. 6.

J'ai livré à Monsieur Rochat, marchand au Brassus, de l'argent que Monseigneur le Baillif m'a livré pour le compte à Monsieur Rochat, savoir 55 fl. pour le compte au Sieur Rochat.

Le 15^e 8bre 1769, j'ai fait la visite des deux logis avec le sieur David Golay.

J'ai reçu des deux maîtres verriers du pays de Valais deux lettres qui m'ont coûté cinq baches.

Du 8^e mars 1770, une journée en consistoire avec mon pupille Abel Capt pour plusieurs consultes. Il me vient pour cela 2 fl. Payé à Messieurs du Consistoire pour cela, six baches, 1 fl. 6.

Le 22^e février 1768, moi soussigné ai reçu pour mon frère du sieur Pierre Capt forestier pour LL.EE. ainsi que tuteur d'Abel Capt du Chenit, dix-neuf baches et demi pour les émoluments de deux lettres venant du suprême Consistoire de la Ville et République de Berne concernant le dit Abel Capt, datée du 19^e 8bre et 19 9bre 1767. Pour quittance j'ai signé à Romainmôtier le dit jour 22^e février 1768. Signé à l'original de Bonard le cadet, fils de Monsieur le Juge.

Je, soussigné, ai reçu de la femme au cousin Daniel Golay, amodieur du petit Abel Capt, savoir en louis d'or neuf, à compte de l'amodiation au Chenit ce 15^e février 1768.

Pierre Capt

Le 20, 21, 22, trois journées à Romainmôtier pour mon pupille touchant le procès que son cousin Joseph Meylan du Sentier lui avait intenté.

Les 28 et 29 avril 1769, deux journées à Romainmôtier pour mon pupille pour le procès qu'il a avec les fils de feu Moyse Golay horloger pour un cautionnement fait par Abram Capt au proche Monsieur Loup d'Yverdon. J'ai payé en justice pour émolument 26 baches.

Le 21 j'ai livré à la femme à mon pupille deux quarterons blé et deux quarterons orge mêlé de pesette.

Le 12^e Xbre, j'ai marqué un mandat de la date ci-dessus aux sieurs Abram Isaac et Jean Jaques Rochat des Bioux portant 13 plantes.

Le 26^e juin 1769, une journée en députation sur la Neuve pour faire une vision du dégât fait par les Bourguignons de la partie de Pierre Aubert amodieur.

Le 4 et 5^e août 1769, voyage Aubonne en députation à cause des disputes des deux communes, et lundi 7^e août, avertir Monsieur Reymond et Monsieur le secrétaire Golay et le sieur Joseph Guignard le gouverneur Meylan.

Le courant de Xbre 1769, j'ai fait une journée pour la veuve de David Golay fils de feu le gros Daniel Golay avec le sieur Justicier Reymond du Lieu et le sieur Abram Meylan gouverneur pour retoiser leurs biens.

Le 21 juin 1769, une journée à Romainmôtier pour obtenir le mandat d'appel contre le justicier Piguet et autre papiers à la bache pour la commune.

Du 15^e février 1770, une journée en consistoire pour être établi tuteur de l'hoirie de David feu Daniel Golay pour ma journée 2 fl.

Pour émolument, payé à Monsieur le secrétaire Golay, 1 fl.

Et au vénérable Consistoire pour droit : 1 fl.

Payé de même le dit jour, ayant été confirmé conseiller tutélaire de David Capt pour droit au dit consistoire, 1 fl.

Au dit sieur Golay, 1 fl.

Monsieur Méruseuse (?) demeurant à Rouen qui cherche une jument bayarde qui a les quatre pieds blancs.

Mémoire des charbonnages que le sieur Abram Isaac Rochat de l'Abbaye a fait sur la montagne à Messieurs de Bursins, tant pour le compte à Monsieur Jaquet du Brassus pour 1766, seize chars, je dis 16 chars pour même année que le dit Rochat a fait pour son propre, vingt chars, je dis 20 chars, que le dit sieur Abram Isaac Rochat m'a indiqué au Brassus, ce 29^e 8bre 1766.

Ainsi ai signé Abram Isaac Rochat.

Vacances que j'ai faites pour commune pendant cet été 1766.

Le 16^e juin, voyage à la Bursine avec Monsieur le Capitaine Roland et Monsieur de St. Vénens et Monsieur le Juge pour voir les chemins.

Le 14^e et le 18^e juin 1766, voyage à Romainmôtier par ordre du Conseil pour concerter le Seigneur Baillif pour les affaires de Louis Loup.

Depuis le 19^e jusques au 26^e, voyage à Berne pour la dénonce que le Loup avait donnée à la commune, cela fait en tout onze journées.

Le 19^e 7bre 1766, j'ai fait deux journées en justice pour ma pupille Golay. J'ai payé seize baches en justice, savoir 4 fl.

Le 22^e et 23^e 7bre 1766, deux journées à Romainmôtier pour retirer les papiers qui avaient restés entre les mains du Seigneur le Baillif concernant la veuve Golay.

Plus en 9bre, une journée au Pertuzet pour partager les hardes à feu la Marion.

Du 12^e Xbre 1766, ayant été pour aller voir si on ne bougeait point les 65 billons qu'il y avait sur la montagne de la Chaux Sèche, j'ai vu huit hommes avec leur fusil sans pouvoir compter les chevaux et charretiers qui les enlevaient.

Le 15^e Xbre 1766, j'ai fait la tournée avec Monsieur Reymond et le sieur David Nicolaz de mon district pour voir les dégâts fait (par) ceux de la Chapelle des Bois.

Le 15 juillet 1767, j'ai marqué une fois aux Bioux que j'ai trouvé plusieurs faiseurs de douves, tous de la commune du Lieu, savoir à Jaques David Meylan du Chechait (Séchéy) une plante.

A Néhémie Dépraz, trois plantes et une que Golay a marquée, reçu 2 fl.

Abram fils feu Jean Jaques Dépraz de la Frasse, trois plantes et deux que Golay a marquées, fait cinq plantes.

Marquer pour les hoirs de Néhémie Dépraz, trois plantes.

Marquer Abram Reymond du Lieu, deux plantes.

Marquer Abram Reymond du Lieu une plante pour les tonneaux à sel.

En tout que j'ai marqué par rencontre treize plantes, je dis 13 plantes pour le Lieu pour 1767. Pierre Capt.

J'ai marqué à Joseph Henri fils feu David Reymond pour 1765, pour 1766 et 1767, savoir en tout à 17 fl.

J'ai reçu par le dit Reymond, 5 fl.

Le courant de février 1768 sa mère a livré à ma femme un quarteron orge à compte. Le 5^e février 1770, reçu un quarteron orge toujours à compte.

Le 29^e 8bre 1768 j'ai marqué à David et Samuel Simond frères du Bas du Chenit, savoir vingt-cinq plantes ; reçu un écu neuf à compte, il reste 2 fl. 3.

Le même jour marqué à Jaques David et Abram Isaac Simond 15 plantes, reçu un écu neuf, il reste dix baches de bon sur notre compte.

Le 20^e janvier 1769, j'ai marqué au sieur Jaques Rochat de la scie des Bioux, savoir 14 plantes, reçu 20 baches à compte.

Le courant de décembre, j'ai reçu du sieur Jaques Rochat des Bioux, par les mains au sieur Jean Jaques Rochat son voisin, recteur de l'hameau des Bioux, savoir 15 baches et demi pour et à compte de ce que les sieurs frères Abram Isaac et Jaques me doivent pour marquage.

Il reste 27 baches des marquages.

J'ai fait deux visites de logis pendant 1769 pour le compte de la commune.

Le 9^e mars 1769, j'ai fait deux journées à Romainmôtier pour les productions du justicier Piguet pour le procès qu'il a avec la commune du Chenit, plus pour faire sceller la supplique pour Jeanne Maréchaux.

Le 25 mai 1769, une demi journée à la Rolaz avec le sieur David Golay et le sieur David Nicolaz pour le procès aux frères LeCoultre feu Daniel LeCoultre.

Le 15^e mai 1769, une journée pour marquer les boîtes du Sentier et de l'hameau et les enregistrer pour aller en Bourgogne⁵.

Le 26 et 27 juillet deux journées à Romainmôtier pour la garde que Monseigneur le Baillif veut établir.

Le 28 et 29 juillet, deux journées à Aubonne avec les députés des trois communes pour parler au Seigneur Baillif.

Le 29 août 1769, une journée au Risoux pour montrer le bois au verrier et dès là aller à la Chapelle des Bois pour m'informer de la maladie des bêtes.

Le 29, une journée au Risoux pour montrer le bois à deux verriers du pays du Valais.

Le 21 août 1769, une journée au sentier pour l'expédition du dit bois.

Le 17 8bre 1769, une journée au Monchaireux pour marquer huit gros sapins pour chéneaux de forge à Monsieur Jaquet et pour Monsieur le commis Rochat du Brassus.

Le 15 8bre 1769, j'ai fait la visite des deux logis avec le sieur David Golay.

J'ai reçu deux lettres des deux verriers du pays de Valais qui m'ont coûté 1 fl. 3.

Le 26 juin 1769, une journée avec les députés des trois communes pour voir les plantes que l'amodieur Aubert avait fait couper aux Bourguignons à la montagne de la Neuvaz.

Le 4 et 5 août 1769, voyage à Aubonne avec les députés des communes. Le lundi je suis allé avertir le sieur gouverneur Meylan et Monsieur Reymond et Monsieur le secrétaire Golay et le sieur Joseph Guignard⁶.

Le 21 juin 1769, voyage à Romainmôtier pour obtenir le mandat d'appel et retirer des papiers à la banche concernant le procès d'avec le justicier Piguet.

⁵ Peut-on relier ces boîtes avec boîtes à vacherin que les Combiens livraient à leurs voisins de Bourgogne, alors seuls fabricants de cette spécialité à l'époque ?

⁶ Contrôler si ce Joseph Guignard pourrait être notre premier lapidaire, et si non, s'il a de la parenté avec ce premier industriel de la pierre à la Vallée, ayant selon toutes probabilités, introduit l'industrie de la pierre à la Vallée entre 1720 et 1729.

Le 8^e juillet 1769, journée en députation au Lieu avec le sieur gouverneur Meylan.

Le 10^e août, journée par la Rolaz et autres bois avec Messieurs les assesseurs baillivaux d'Aubonne.

Le 16 août 1769, le sieur gouverneur des Charbonnières rière le Lieu m'avait envoyé d'aller attendre dernier la Grand'Roche au chalet du Pré Dernier de Mézery. Et après avoir attendu longtemps, personne n'est venu. C'était pour mener des gens de Vallorbe aux Cent Poses.

Le 21 juin 1769, j'ai obtenu un mandat contre les particuliers qui sont aboutissant à la Rolaz. Il m'a coûté trois baches, 0 fl. 9.

Le 8^e mars 1770, j'ai paru en consistoire pour mon cousin David Capt, pupille, pour les erreurs de compte qu'il dit avoir au compte du sieur Joseph Guignard.

Le 15^e mars 1770, j'ai paru pour les mêmes comptes en consistoire.

Le 2^e avril 1770, j'ai fit une journée avec Messieurs de la commission pour les comptes du cousin David Capt. J'ai payé un pot de vin et un bache à un messenger pour envoyer chercher la boîte des écrits depuis... (pas de suite).

Annotation au crayon illisible sur la photocopie, suit directement :

Plus une plante que Abram Audemars a coupé pour maître Cugnet cet hiver 1766 que j'ai donné permission pour la couper au fils Audemars.

Marqué aux hoirs de Sébastian Simond du Bas du Chenit, savoir une permission pour échalas portant cinq plantes pour 1765, plus une permission pour le Lieu venant Meylan, remis aux frères Simond de quatre plantes. Plus une de 1766 à leur propre portant quatre plantes en tout, en tout treize plantes, 6 fl. 6.

Reçu une voiture d'un demi char de chaux depuis la Grand'Roche jusques chez nous.

Le courant du mois d'août 1766, les fils à Abram RoCHAT des Bioux me redoivent cinq baches.

Le 4^e et 5^e juillet, voyage à la Chapelle des bois par ordre du seigneur Baillif de Romainmôtier.

Le 15^e 9bre 1766, avons gagé Jean Baptiste Cretin du Bois d'Amont qui emmenait deux plantes. Nous lui avons pris son bonnet et sa corde et coumanlette et son hache.

Le 14^e mars 1767, j'ai gagé Jean Abel Meylan aux bois des Petites Chaumilles au dessus des communs Chez Villard qui sortaient de couper un foyard maculé.

Le 24^e juin 1767, j'ai gagé les deux domestiques au sieur Daniel Golay à la Côte du Carre qui avaient coupé six foyards.

Le 17^e juillet, j'ai gagé les deux femmes chez le Pierre Achille Cretin du Bois d'Amont qui chargeaient un gros char de bois de foyard.

Le 2^e juillet, j'ai gagé les deux filles Alexis Reverchon du Bois d'Amont qui coupaient et ébranchaient un foyard.

Le 10 et 11^e mars 1767, par ordre de Monseigneur le Baillif je suis descendu à Romainmôtier pour entendre l'arrête de Messeigneurs de la Chambre des Bois touchant le Risoux à la commune du Chenit.

Le 23^e mai 1767, une journée à l'Abbaye pour partager les biens communs et les autres députés ne sont point venus.

Le 26 et 27^e mai 1767, deux journées avec les députés des trois hameaux de l'Abbaye et le sieur Daniel Golay pour examiner les biens communs des trois hameaux et pour tâcher de faire un partage.

Le 28^e juillet, une journée à l'Abbaye pour partager les biens communs.

Le 28^e août 1767, une journée à l'Abbaye avec les députés pour partager les biens communs des Bioux et l'Abbaye et le Pont.

Le 18^e mai 1767, journée pour la commune.

J'ai fait une journée avec le sieur David Nicolaz et le gouverneur Piguet dernier la Grand'Roche pour donner le tache aux muratiers et voir les réparations à faire au chalet des deux montagnes.

Le 21 mai 1767, une journée avec les deux gouverneurs aux Grandes et petites Chaumilles, pour voir les réparations à faire aux deux montagnes.

Le 25 mai 1767, une journée dernier la Grand'Roche pour voir là où on voulait mettre le bois à bamp⁷ en place de celui que l'on veut ôter, marqué au sieur David Meylan trois plantes.

Le 26^e juin 1767, une journée avec le sieur David golay et le sieur gouverneur Piguet au Risoux de la commune pour toiser.

Le 30^e juillet 1767, une journée avec le sieur gouverneur Piguet pour visiter les deux montagnes et marquer les fives qu'il y a sur la montre de trop.

Le 29^e et 30, deux journées avec Monsieur le Châtelain Nillon pour planter les bornes au Risoux.

Le 20^e juillet, une journée avec le sieur David golay aux Monchaires pour vendre les bois coupés pour le chemin⁸.

Le premier août 1767, par ordre des gouverneurs je suis allé aux chalets du Risoux pour attendre les deux gouverneurs pour marquer les plantes aux tonneliers, et après avoir longtemps attendu, il ne sont point venus à cause de la pluie.

Le 15^e août 1767, j'ai fait une journée au Sentier pour aller au Conseil des trois communes, n'ayant pu aller plus loin à cause du mauvais temps.

Le 17, le 18, le 19 et le 20, quatre journées avec Messieurs les députés des trois communes et Messieurs les arbitres pour examiner les petits bochérages⁹.

Le 19^e 8bre 1767, une journée au Chalet à Roc avec les députés des trois communes et au bois du Chalet Neuf pour voir les dégâts faits par les LeCoultre.

Le 20^e juillet 1767, j'ai gagé Abram Isaac Rochat de la scie des Bioux qui avait coupé trois plantes et avait deux faiseurs d'encelles.

Je redois deux foyards à Abram Isaac Simond du Bas du Chenit.

⁷ On pourrait écrire bois à ban, bamp étant l'orthographe ancienne. Bois à ban = bois mis en réserve et auquel seules les propriétaires légitimes peuvent exploiter, communes, souverain, privé même parfois, quoique plus rarement.

⁸ Il s'agit de la construction du chemin du Marchairuz, voir les dossiers et les pièces d'archives concernant ces importants travaux.

⁹ Bochérage, bois où chacun en principe aurait pu se servir de bois, pratique naturellement réglementée par la force des choses, surtout par les abus que commirent toujours les particuliers qui ne respectaient pas grand-chose du moment que cela appartenait à la collectivité toute entière !

Le 26 octobre 1767, j'ai fait une journée dernier la Grand'Roche pour faire une vision contre le petit Abel Meylan. J'ai compté douze plantes, tant foyard que sapin.

Le 26^e 8bre 1767, j'ai fait une journée aux bois à bamp à Daniel Capt contre Moyse feu Abram Reymond du Lieu. J'ai compté 42 plantes foyard et douze sapins.

Le 2^e 9bre 1767, une journée à l'Abbaye pour le Conseil des trois communes.

J'ai marqué à Abram Reymond le 10^e août 1767, premièrement un mandat du 13^e juillet portant huit plantes.

Marqué au sieur Abram Reymond marchand, savoir dix plantes provenant de Abram Joseph Guignard du Lieu, 10 plantes.

Marqué au sieur Abram Reymond marchand, savoir un billet provenant du sieur Jean Pierre Nicolaz secrétaire du Lieu, portant six plantes sur la liste de 1766 et 1767, plus une plante pour le dit Reymond pour 1767, plus pour Abram Capt du Campoux trois plantes que j'ai marquées au dit Reymond.

Abram Piguet soit son père ont coupé douze plantes élevées sur la montagne de Messieurs de Mestral dernier la Grand'Roche.

Le 27^e octobre 1767, j'ai gagé Jaques David Piguet cordonnier sur la Bursine qui abattaient du bois. J'ai compté trente-trois plantes.

J'ai gagé Abram Isaac Rochat de l'Abbaye sur la Bursine ; il a coupé douze plantes élevées (enlevées ?) le 27 octobre 1767.

Le 27^e 8bre 1767, j'ai gagé les deux fils de David LeCoultré, Abram et Joseph LeCoultré¹⁰, sur la Bursine qui emmenaient un char de bois de foyard et quelques jours auparavant j'ai trouvé le fils à Daniel Piguet qui emmenait un char de bois de la Bursine toujours pour les LeCoultré.

Le 14^e Xbre 1767, j'ai marqué à Monsieur Rochat, marchand au Brassus, savoir 25 plantes de foyard et deux manches de ma(r)teau qu'il avait coupé sur le replat sans marque, en tout vingt-sept foyards.

Le 8^e février 1768, j'ai reçu de Monsieur Jaquet, marchand au Brassus, savoir un écu neuf à compte de ces marquages.

¹⁰ LeCoultré écrit le plus souvent de cette manière par nous. Le nom se décline de trois manières différentes : LeCoultré, Le Coultré, Lecoultré, cette dernière manière la plus populaire apparemment.

Le courant de février 1768, Monsieur Jaquet a fait couper un foyard pour un manche de marteau à la Côte de Burtignière. Il doit le marquage.

Le 14^e 9bre 1767, j'ai reçu un louis d'or neuf de Daniel feu Abram Golay de Dernier la Côte pour et à compte de l'amodiation du petit Capt mon pupille, à monte 40 fl.

Du même jour livré à la Chansonne pour un pair de souliers resemellés de neuf, savoir quinze baches et demi pour le compte au dit Abel Capt.

Du même jour livré à Jaques Abram Rochat des Bioux, savoir trois piastres argent d'Espagne (d'Espagne) pour faire le voyage à Berne au dit Abel Capt.

Le Quelquilon, soit le Berbichon du Bois d'Amont a coupé sept plantes au Risoux le courant de août 1768 pour le compte au sieur marchand Rochat du Brassus proche des autres que j'ai marquées cet été 1768 par la permission que j'ai donné au sieur Rochat. Atteste au Chenit ce 12^e août 1768.

Capt forestier

Le 10^e et 11^e 9bre 1767, journée à Bursins pour consulter le Seigneur Baillif pour le voyage que mon pupille doit faire à Berne pour le procès qu'il a avec sa femme.

Le 10^e et 11^e 9bre 1767, deux journées pour consulter le Seigneur Baillif pour les chefs de famille des trois hameaux de l'Abbaye.

Le 6^e 9bre 1769, j'ai reçu d'Abel Capt mon pupille, savoir de l'argent de la rente de ses deux vaches la somme de cinquante florins, je dis 50 fl.

Le 1^{er} 9bre 1769, j'ai livré à sa femme pour aller trouver son père Joseph Golay au ... de Burtigny, savoir 5 fl.

Le 8^e 9bre 1769, j'ai livré à la veuve Golay pour de l'argent que mon pupille avait emprunté, savoir 5 fl.

Le 4^e 8bre 1769, j'ai marqué Abel fils de Pierre Capt Sur le Crêt à 20 baches que je tiens à compte pour le petit curial Abel Capt.

Le 30^e 9bre 1765, Monseigneur le Baillif a remis l'amende des chèvres du Bois d'Amont, 20 fl. 8.

Le 13^e octobre 1765, plus qu'il a tiré de Monseigneur le Baillif pour l'amende de la Chapelle des bois d'un nommé Bourgeois, 66 fl. 8.

Total 87 fl. 4.

Le courant de février 1768, j'ai fait amender Jean Baptiste Bousset du Bois d'Amont par Monseigneur le Baillif de Romainmôtier pour avoir coupé une plante à 25 fl.

Le dit Bousset n'a pas payé.

Du même jour, j'ai fait amender Jean Baptiste Cretin dit à Copon du bois d'Amont pour trois plantes, il redoit 25 fl.

Le dit m'a payé.

Le 17^e janvier 1768, j'ai envoyé au Consistoire suprême à Berne, savoir 25 fl. pour Abel Capt mon pupille.

Le 22 janvier 1768, j'ai livré à Monsieur le Curial Bonard de Romainmôtier, savoir pour translation de deux lettres venant du Suprême Consistoire de Berne, savoir 5 fl. en tout 30 fl.

Le 29^e février 1768, mon camarade Golay a marqué au sieur Jaques Rochat, marchand au Brassus, 32 plantes et le premier mars 1768, j'ai marqué deux plantes pour faire tomber deux qui étaient appuyées. Je laisse deux plantes pour une.

Au commencement d'avril 1768, Monsieur le commis du Brassus a coupé neuf plantes au Risoux et trois que j'ai marquées au bois du Carre, en tout douze plantes.

Le 20^e 8bre 1768, le sieur David Golay gouverneur m'a prêté un écu neuf et la dernière fois que nous avons été au Monchaireux, j'ai mis onze baches pour la dispace (?), tant pour lui que pour moi.

Le 20^e 8bre 1768, j'ai livré à Messieurs du consistoire du Chenit pour le curial Capt mon pupille, quarante sept baches et demi pour plusieurs émoluments de leur chambre, plus à Monsieur le secrétaire Golay pour écriture, trois sols.

Le 23^e 89bre 1768, j'ai livré à Pierre Golay qui lui était redû pour sa tutelle du dit Abel Capt, vingt-trois crutz¹¹ petits, tant pour intérêt que pour capital. Il m'a rendu trois sols.

Le 2^e et 3^e 9bre 1768, deux journées à Romainmôtier au nom de l'hoirie d'Abram Capt pour tenir des lettres de levation de gages contre les enfants de

¹¹ Le système des monnaies, notamment pour le XVIII^e siècle, est très complexe. Voir un barème établi par les ACV dans les Suppléments à l'histoire de la commune du Lieu, Editions Le Pèlerin, 1995 – BC -

feu Moyse Golay pour s'indemniser du cautionnement de mille florins qui est du Yvendum (Yverdon ?) à Monsieur Loup.

Livré à la banche et pour le scel et notification, savoir, 0 fl. 3.

Le 18^e 9bre 1768, j'ai livré au sieur Nicolaz Meylan régent pour le compte à son beau-frère Abel Capt pour la soupe qu'il lui a livrée à lui et à sa femme pendant qu'ils ont demeurés chez lui, 20 fl.

Plus pour une journée pour faucher de la graine le courant de 7bre 1768, savoir cinq baches soit 1 fl. 3.

Ma femme lui a fait une journée pour l'année 1768 pour moissonner.

Le 19 et 20 janvier 1769 j'ai fait deux journées à Romainmôtier pour prendre investiture de la maison neuve à Abram Isaac Golay, mais je lui ai fait un sursoit à ma volonté par une missive que le dit Golay m'a envoyée.

J'ai reçu le courant de 8bre 1768 de Glaudine Chapus (Chapuis) du Bois d'Amont, savoir de la farine de froment, savoir 48 livres, de quoi on a pas escompté le sac, prix à un bache et demi la livre, sur quoi j'ai livré quatre écus soit 20 fl.

Le 17^e 8bre 1768, pris au moulin quatre quarterons orge à treize baches le quarteron mesuré au quarteron à David Goy. Livré à la grange à Abram chez l'Evaz, savoir 12 fl. 6.

Le 31 8bre 1768, Abram a mesuré au quarteron à David Goy quatre quarterons orge prix fait à quatorze baches moins un cruche.

Le 4^e 9bre 1768, livré à la Glodine Chapuis vers notre feu quatre écu petits, soit 20 fl.

Le 16^e 9bre 1768, ma femme a prix au moulin à David Goy quatre quarterons orge, prix fait à quatorze florins. Le 18^e 9bre 1768, ma femme a fait le compte à la Genevoise Chapuis, elle lui a livré 28 baches et vingt-huit qu'elle redevait, à monte à 14 fl., nous sommes quittes, tant pour la graine que pour la farine.

Le 18 9bre 1768, j'ai livré à la Geneviève Chapuis à compte pour le justicier Piguet, quinze baches.

Reçu par le meunier Abram Golay une ... orge pour le compte à la Glaudine Chapuis, prix fait avec elle à onze baches.

Le 13 Xbre 1768, que j'ai payé à la Glaudine Chapuis à la boutique au beau-frère Reymond.

Je redois à Monsieur Jaquet trois plantes bois noir et un foyard de Daniel Goy pour 1768 par compte fait le 6^e février 1769. Pierre Capt.

Le 25 janvier 1770, j'ai reçu du sieur gouverneur Meylan pour solde de compte pour 1769, savoir cent et huit florins.

Il reste à marquer à Jaques Rochat du Brassus 3 foyards et un que Jaques lui rend, qui fait en tout 4.

Doit le gouverneur du Chenit au sieur Pierre Capt, forestier, pour émoluments du mandat d'appel et copie contre le sieur justicier Piguet, 6 fl.

Notes des rapports pour l'année 1770 :

Le 18^e janvier 1770 le nommé Terrios dit l'Espérance pour son nom de guerre, a coupé une plante au bois du Carre avec la scie et l'a menée au village du Bois d'Amont. Le nommé Terrios (ou Teriox) est déserteur français.

Le 27^e janvier 1770, le dit Terricaux (nouveau nom du dit !) a scié encore deux plantes au bois de Leurs Excellences et emmené une en plots sur Bourgogne et l'autre est encore sur place. Ledit Terreaux demeure au Bois d'amont, lui et son valet.

L'année 1770, Monsieur Rochat, commis au Brassus, m'a accusé d'avoir coupé un manche de marteau pour marquage, six sols.

Plus un foyard sur les Grands Plats que je n'ai pas été payé l'année 1769 pour manches de marteaux, 0 fl. 6.

Le courant de juin 1767, j'ai vendu trois plantes aux sieurs charpentiers, une de Bursins, deux à Pierre Joseph Capt sur le Crêt et un provenant du petit curial¹².

Le même jour j'ai prêté au dit Cunet les six plantes provenant de Messieurs de Bursins d'une permission que la dite commune de Bursins a dès il y a trois années, de quoi le dit Cugnet les a rendues.

J'ai marqué au sieur David Joseph Golay chez l'Evaz, savoir 27 plantes le 17^e août 1768, à monte à 54 baches.

¹² Terme utilisé par Pierre Capt, tuteur ou curateur pour désigner son protégé, le curial, dit en d'autres endroits son pupille.

Le 12 février 1769, reçu à compte 40 baches, il reste que le sieur Golay me doit, savoir 14 baches. Reçu un serai frais pesant 21 livres et trois livres beurre.

Le 8^e 9bre 1769, j'ai marqué à ... pour huit baches pour son frère Joseph. Ils m'ont amené un char de bois.

Le 28^e juin 1769, j'ai livré à David Reymond du Pertuset pour avoir remonté un fusil et autre bagatelle au petit Abel Capt, savoir 15 fl.

Livré le même jour à son fils Joseph pour beauche (?) et fuseaux sept baches, 1 fl. 9.

Le même jour livré au dit Abel Capt, savoir un écu neuf, 10 fl., pour à Pierre Aubert quinze cruches pour sa permission.

Le 2^e juillet 1767, j'ai livré pour aller au vin chez Samuel Meylan vingt sept baches et demi pour les noces au petit Capt.

Le premier 9bre 1767, j'ai livré à Monsieur le secrétaire Golay pour lever la sentence que Messieurs du Consistoire on envoyée à Berne, savoir 1 fl.

Le 21^e avril 1767, mon camarade Golay et moi avons trouvé un homme qui se disait de Lucherne, sans passeport ni baptistaire. Nous l'avons ramené sur France par ordre du sieur gouverneur Meylan. Il y avait plusieurs jours qu'il mendiait par la commune. Je lui ai demandé s'il voulait retourner dans son pays. Il m'a répondu qu'il aimait mieux retourner en France. Il ne savait parler que l'allemand. Il m'a fait voir un billet qui disait qu'il avait resté à St Glode malade dix semaines.

Plus que Lugrin a tiré au Pont, 20 fl.

Le 21^e avril 1767 j'ai reçu du sieur Philippe Lugrin forestier, savoir vingt quatre quarterons avoine à six baches et demi le quarteron et la voiture depuis l'Isle jusques ici, mesure de Morges. Livré 25 fl. au sieur Lugrin à compte qu'il a tiré au Lieu chez le gouverneur.

Le 21^e avril 1767, j'ai reçu deux quarterons orge mesure de Romainmôtier à treize batz le quarteron que mon cousin Joseph Capt m'a remis, à tirer aux proches de Joseph Meylan du Sentier.

J'ai marqué onze plantes pour Monsieur Rochat, marchand au Brassus, le 28^e juillet 1766.

Marqué à Monsieur Rochat du Brassus, savoir quarante plantes le courant de juillet 1767.

Le courant de juin 1769, j'ai marqué...

Le 26 juin 1769, marqué à Jaques Simond et à son frère Samuel, savoir 20 plantes aux Cent Poses au Risoux.

Du 15^e 9bre 1770, j'ai marqué au sieur commis Rochat du Brassus au Risoux 46 plantes.

Lundi 23^e mai 1768, j'ai fait une journée au Risoux de la commune avec les sieurs David Nicolaz et David Meylan, anciens gouverneurs, pour examiner par où le chemin doit passer.

Le 6^e août 1768, je suis descendu à Romainmôtier par ordre de sa très Noble Seigneurie Baillivale Lerber pour lui donner des éclaircissements touchant les bois de rière Romainmôtier et Aubonne.

Le courant de juin 1769, j'ai obtenu un mandat Aubonne contre les sieurs aboutissant à la Rolaz, il m'a coûté trois baches.

Le 16^e août 1769, Monsieur le Gouverneur des Charbonnières m'avait commandé d'aller dernier la Grand'Roche pour mener des gens de Vallorbe aux Cent Poses.

Le 18 août 1769, une journée au Risoux avec deux verriers et les députés du Lieu.

Du 30^e mai 1767, j'ai reçu de Daniel Golay, amodieur de Abel fils feu Abel Capt Dernier la Côte, savoir six écus petits soit 50 fl.

Le 5^e juillet 1767, reçu de Daniel Golay, amodieur un louis d'or neuf soit 40 fl. Rendu à la femme au dit Golay le dimanche d'après un écu neuf sur le champ d'exercices, après déduire l'écu neuf, reste 30 fl.

Du 28^e Xbre 1767, j'ai livré au petit Abel Capt deux quarterons orge. Le même jour quatre livres beurre.

Le 24 Xbre 1767, l'amodieuse au petit Capt a pris une miche de deux baches chez le justicier Rochat.

Le 21^e Xbre 1767, la femme au dit Capt a pris un pain et deux baches de pain blanc.

Le 23^e mai 1768, j'ai livré à la femme Abel Capt, savoir cinq baches et demi pour du sail (sel) et un bache pour peaux de calet (peaux de caillet).

Payé pour la prononciation rendue par sa Très Noble Seigneurie Baillivale Lerber de Romainmotier, 3 fl.

Du 23^e mai 1768, j'ai fait livrer au beau-frère Reymond à la femme au petit Capt mon pupille, savoir deux quarterons orge.

Le 28 Xbre 1769, ma femme a reçu du voisin Pierre Meylan, savoir huit livres tourte et un quarteron yvoie (avoine ?) et cinq livres et un quart farine, sur quoi je lui ai marqué à six florins.

Le 9^e janvier 1769, j'ai marqué au sieur David Piguet tanneur et marchand, savoir quinze plantes, 7 fl. 6.

Le 9^e janvier 1769, j'ai marqué au sieur Jaques Piguet marchand, savoir quatre plantes, 2 fl.

Note des plantes qu'il faut pour faire le chalet de la Perrausaz appartenant à Messieurs de Bière, marquées au sieur Jean Jaques Rochat des Bioux, marqué à la Rolaz pour marinage, 48 pieds de bois, marqué à la Rolaz 17 pieds de bois pour tavillon soit encelles. Il faut encore pour lambris et pour planches et plancher avec plusieurs arbres qu'il a coupé au Bois Rond. Total 65.

Le 7^e 9bre 1768, Abram Isaac Rochat de la scie des Bioux a coupé 3 plantes au Risoux pour tavillons. Il me doit le marquage, 1 fl.

Le courant de Xbre 1768, j'ai reçu du sieur Jaques Rochat quinze baches.

Le petit Capt redoit au sieur Joseph Meylan assesseur consistorial son oncle sur le compte arrêté en Consistoire le 20^e 8bre 1768, fl. 323.1.6 $\frac{3}{4}$.

Le 2 et 3 et 4^e, journée à Aubonne touchant les LeCoultre.

Le 4^e et 5^e janvier, deux journées pour mon pupille pour avertir les neveux à feu Abram Capt pour prendre part au mauvais cautionnement d'Yverdon (écrit Hyverdun).

Le six janvier 1769, une journée jusques à l'Abbaye pour aller à Romainmôtier et j'ai trouvé Abram Isaac Golay qui m'a donné dix écus petits, j'ai fait un sursoit de quinze jours.

Le 30^e Xbre 1768, j'ai livré à la femme au sieur Jaques Chapuis du Bois d'Amont pour le compte Abel Capt pupille, savoir trente-deux baches.

Le 14^e 9bre 1768, j'ai marqué à Nicolaz Simond du Bas du Chenit huit plantes, il me doit pour marquage quatre florins.

Monsieur Rochat du Brassus m'a payé.

Le 14^e 9bre 1768, j'ai marqué à Samuel Golay chez l'Evaz six plantes, douze baches, je dis trois florins.

Le même jour j'ai marqué à Daniel Capt tambour, savoir quatre plantes, 2 fl.

Marqué à David feu Abram Meylan du Brassus, trois plantes, 1 fl. 3.

Le neuvième janvier 1769, j'ai marqué au sieur David Golay dernier la Grand'Roche pour la bâtisse d'un chalet pour la commune du Chenit, soixante plantes, plus dix plantes au coin du bois de vers bise pour le dit chalet, plus une au bois de la Grand'Roche pour bassins, plus une au Pré Dernier pour bassins, plus une au Chalet du Risoux que j'ai marquée cet été pour auges, plus 15 aux Petites Chaumilles pour le couvert de la citerne et pour une capite.

Le 8^e juillet 1769, une journée en députation au Lieu avec Monsieur le gouverneur Meylan.

Le 10^e août 1769, j'ai fait une journée avec Messieurs les députés des trois communes et Monsieur le Banneret Bégoz d'Aubonne et Monsieur l'assesseur des sels d'Aubonne.

J'ai livré pour cinq plantes des plots au Risoux à Samuel fils feu Daniel LeCoultre qui appartenaient à Siméon Guignard de Nyon, pour la façon 40 baches, et dix baches marquage, en tout cinquante baches.

Pour 1769, marqué à Jean Pierre Piguet une plante, 0 fl. 6.

Marqué à Daniel feu David Meylan dit Pot quatre plantes, 2 fl.

L'année 1769 j'ai marqué à Jaques David Simond et à son frère Abram Isaac Simond des plantes que Grand Jaques leur avait remises provenant des frères Marthiny de Vaulion, savoir six plantes, 3 fl. 6.

Plus pour Joseph Meylan régent pour 1767, trois plantes, 1 fl. 6.

Plus du même pour 1768, trois plantes, 1 fl. 6.

Plus pour échelas pour 1768, trois plantes, 1 fl. 6.

Plus sur la liste de 1769, cinq plantes, 2 fl. 6.

A monte à dix florins, 10 fl.

Le 23 août 1768, marqué aux fils de feu Pierre Simond du Bas du Chenit, savoir deux plantes, 1 fl.

Plus au même pour 1768, pour Pierre Golay, une plante, plus pour Abram Maréchaux une plante, plus pour David et Joseph Aubert une plante, plus pour Pierre Guignard une pour 1764, plus pour 1766 pour David et Joseph Aubert une plante, plus pour deux foyards qui ne sont pas marqués, en tout huit plantes, ils me doivent les marquages savoir quatre florins, 4 fl.

Reçu le courant de 9bre 1768 un écu neuf à compte des marquages.

Jaques Piguet marchand, trois billons.

Joseph Golay chez la Marie, trois billons.

Samuel Nicolaz, sept billons.

La commune de l'Abbaye, 16 billons qui ont resté de la bâtie (bâtisse) de l'église il y a deux années et demi.

David Piguet a déclaré 15 billons.

Abram Joseph Golay, neuf billons.

Jean Isaac Reymond, 13 billons.

Reçu de Jean Samuel Rochat des Bioux, savoir pour trois plantes marquées au Risoux pour 1771.

Aau Chenit le 19^e janvier 1771, reçu du dit jour le paiement de 21 plantes marquées au bois de la Rolaz du dit Samuel Rochat.

Le 14 e mai 1770, une journée au Sentier pour ... au gage au sieur Abram Isaac Simond, 2 fl.

Le 17 et 18, deux journées à Romainmôtier pour paraître en justice contre Abram Isaac Simond marchand et 32 baches pour l'émolument payé à Monsieur le Curial Bonard et pour mon voyage 40 baches.

Journée pour obtenir des lettres, 2 fl.

Pour l'original et copie, 1 fl. 3.

Pour la notification, 0 fl. 9.

En tout à monte à 23 fl.

Le 2^e juillet 1770 j'ai fait la saisie d'un cheval à Daniel Besançon et je l'ai fait vendre au proche le pilier public. Il m'a été échu à 22 écus petits. Et le trois juillet je me suis retransporté chez le dit Besançon où j'ai fait la saisie d'une vache qui m'a été échute à dix neuf et cinq et demi, le tout a été ... par Monsieur le Justicier Reymond et Besançon les lui a cédé volontairement. Le tout à monte

à quarante-un écus petits et demain Monsieur le Justicier Reymond m'en redoit quatre louis d'or neuf, terme de quinze jours, présence le sieur Rochat justicier.

Je dis que le tout à monte à 207 fl.6.

Sur quoi David Capt en a tiré quatre louis neuf de Monsieur le justicier Reymond, je dis que le cousin David à tiré 160 fl.

Le 23^e janvier 1771, j'ai reçu du sieur Abram Isaac Simond comme caution de Daniel Besançon du Chenit, son beau-frère pour solde de compte, savoir bordereau des espèces que j'ai tirées, 4 louis doubles plus sept louis neuf simple, plus deux écus neuf, plus cinq cruches monnaie.

Le tout à monte à six cents et vingt florins et trois sols et neuf deniers.

620 fl. 3 / 9

Le curial Capt livre à sa femme un pain moitié moitié orge pesant huit livres, à monte 2 fl.

Le 24^e mai 1770, j'ai livré Abel Capt pupille pour les arrhes d'une vache qu'il a achetée du sieur Abram Joseph LeCoultre, 10 fl.

Pour un quarteron de blé livré à sa femme, à monte 26 baches, 6 fl. 8

Plus un vieux jambon pesant trois livres et quart, à monte à 13 baches, 3 fl. 3

Plus pour six livres fromage sur mon compte au Brassus, à trois baches la livres, à monte 4 fl. 6.

24 fl. 5.

Le 28^e mai 1770, j'ai livré à Judith Capt, veuve de feu Joseph Capt, 12 fl. 6.

Plus trois baches pour son vin pour l'hivernage d'une vache.

J'ai payé au sieur Jaques Meylan cabaretier au Lion d'Or pour une partie de compte provenant de David Capt marchand.

Total : 55 fl. 7 / 6

Fin du carnet du forestier Pierre Capt !

Voir aux pages suivantes les pages 51 à 53 de ce carnet en fac-similé.

57

Le veandredith 22e jbre 1769
J'ay gagé le nomé michaud de
La chapelle d'au Bois et son
Cousin et Gode Bourgoir qui
faisoient une grosse plante de
Bois praux bords du grand Chemin
un peut aux deslus du chalet à
Daniel l'apt est trois ou quatre
traine qui J'ay trouver faite d'au
jours auparavant avec d'au Che
min fait sur la nege et 14 ~~que~~
tant billons que traine que le
dit michaud avec de J'a sortir sur
leur pays l'amoignin propre
pour faire marchandise et
l'autre moitié pour bois à
Brulé mais tout du bois sec
L'au dit trainoient avec deux
vaches

Le Samedi 23e Jbre 1765
 Je suis retourner aux bois
 J'ay trouver Jaque Carté de
 La Chapelle d'air bois qui
 estoient sur leurs pais pro
 ches le chalet de la norbiere
 qui l'ansoient d'air billons
 et traîne dans une petites
 combe. Par colline ils avoient
 de beaux et bon billons bien
 fait propre a faire marchan
 dise avec plusieurs traîne et
 plusieurs qui sont aux bois que
 l'air dit Carté ont fait et qui
 sortoient le mairme jours avec
 un Chevail entre autre une
 plante de trois Billons et
 une traîne fait par l'air dit
 Carté lieu dit a la combe à
 gayeront le tout Bois sec
 de tout ces bois ils en a payé

53

Lais deux tiers pour mar
chandise et le tier pour
bois a brulle de tout ce que
J'ay put voir tant Portirque
dans le Bois fabriquer ils en
a passé quatre vingt tant
plots que traine J'ay demande
aux dit Carr sis Set toient tout
du bois a brulle ils a dit que
non J'ay ecrit a Monsieur
Le haut foretier pour venir
voir il tout me donner un
homme pour aller regarder
mais Monsieur Lasse/euit,
Rochat ne put le rencontrer
a cause du mauvais Temps
J'ay prie Le Sr foretier Lagrie
pour en faire la visite ils
aura la bonte de me la donner